

# MÉMO TITRE CADEAU

## MARCHÉ DES PROFESSIONNELS

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Définition                  | → Le titre cadeau est une solution pour <b>valoriser et motiver les salariés</b> dans un <b>cadre social et fiscal avantageux</b> <sup>(1)</sup> en leur permettant de se faire plaisir dans de nombreux domaines de consommation (TV/Hifi, voyage, mode, etc.).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Bénéficiaires               | → Le titre cadeau peut être proposé aux salariés et aux apprentis.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Fonctionnement              | <div>→ En l'absence de comité d'entreprise, le titre cadeau peut être mis en place par tout dirigeant ayant <b>au moins 1 salarié</b>.</div> <div>→ Le dirigeant choisit librement :<ul style="list-style-type: none"><li>• l'évènement ACOSS pour lequel il souhaite offrir des titres cadeaux ;</li><li>• la valeur faciale des titres cadeaux<sup>(2)</sup> ;</li><li>• le format : <b>papier</b> avec <b>CADO Chèque</b> ou <b>dématérialisé</b> avec <b>CADO Carte Extra</b>.</li></ul></div> <div><b>Zoom sur les événements ACOSS :</b><br/>Noël des salariés/Noël des enfants, Fête des Mères/Fête des Pères, rentrée scolaire, mariage/PACS, naissance, départ à la retraite, Sainte Catherine/Saint Nicolas.</div> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Traitement social et fiscal | <div>→ <b>Pour le dirigeant, à titre professionnel</b><br/>Le montant attribué est :<ul style="list-style-type: none"><li>• exonéré<sup>(3)</sup> de cotisations sociales dès lors qu'il n'excède pas, par année civile et par salarié pour 2016 :<ul style="list-style-type: none"><li>- 161 € à l'occasion de chacun des « événements ACOSS » (5 % du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale),</li></ul></li></ul><b>OU</b><ul style="list-style-type: none"><li>- 161 € hors « événements ACOSS » (5 % du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale),</li></ul></div> <div>• déductible de son bénéfice imposable dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur<sup>(4)</sup>.</div>                          | <div>→ <b>Pour les bénéficiaires</b><br/>Le montant perçu est exonéré :<ul style="list-style-type: none"><li>• de cotisations sociales et de CSG/CRDS<sup>(3)</sup>, si l'attribution respecte les conditions précitées,</li><li>• d'impôt sur le revenu, à condition que le titre cadeau soit bien remis à l'occasion d'un évènement particulier<sup>(5)</sup>.</li></ul></div> |

## AVANTAGES FISCAUX DU TITRE CADEAU

|                                                                               | Titre cadeau |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Montant brut attribué par l'entreprise                                        | 100 €        |
| Charges patronales (hypothèse 50 %)                                           | Exonéré      |
| Impact (réduction) sur l'IS (33,33 %) <sup>(4)(6)</sup>                       | - 33 €       |
| Coût réel pour l'entreprise (hors frais de prestation)                        | 67 €         |
| Montant brut attribué au salarié                                              | 100 €        |
| Charges salariales (hypothèse 16 %)                                           | Exonéré      |
| CSG/CRDS (8 %) <sup>(7)</sup> sur 98,25 % <sup>(8)</sup> du versement brut    | Exonéré      |
| Impôt sur le revenu (hypothèse d'une base IR à 14 % après abattement de 10 %) | Exonéré      |
| Montant net d'impôt perçu par le salarié                                      | 100 €        |

**Important :** l'ensemble des informations présentées dans le tableau est donné à titre indicatif et sous réserve d'évolutions de la réglementation en vigueur au 01/01/2016. Le calcul ici obtenu reste une approximation. Un détail exhaustif nécessiterait l'intervention d'un comptable pour un calcul personnalisé. Les données chiffrées de ce tableau ont fait l'objet d'arrondis.

## NOS OFFRES

**CADO Chèque,**  
le format papier



**CADO Carte Extra,**  
le format dématérialisé



## NOS SERVICES « PLUS »

+ Un **accompagnement personnalisé et permanent** avec :

- une plateforme téléphonique dédiée disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00, au **0 820 20 20 01** Service 0,09 € / min + prix appel
- un espace Internet sécurisé ([www.cadostore.com](http://www.cadostore.com)) pour gérer les commandes, suivre les livraisons, etc.

+ Une **commande en toute simplicité** : par courrier, fax, Internet ou directement auprès d'un Gestionnaire de Clientèle Professionnel.

+ Pour CADO Carte Extra : une **application smartphone** qui permet d'accéder à un éventail de services (consultation du solde et des dernières transactions, outil de géolocalisation, etc.).

+ Les « + » de **CADO Chèque**

- Un **réseau d'enseignes partenaires accessible** : près de 530 enseignes nationales soit plus de 23 500 points d'acceptation sur toute la France pour dépenser les chèques.
- Les chèques cadeaux de la gamme CADO Chèque possèdent 8 points de sécurité garantissant leur authenticité et **évitant la contrefaçon et la falsification**.
- Le **choix entre une pochette ou un carnet** : les deux supports présentent la liste des enseignes partenaires.

+ Les « + » de **CADO Carte Extra**

- Un **conditionnement tout en un** : cartes livrées collées sur un courrier d'accompagnement<sup>(9)</sup> avec une personnalisation possible au nom et prénom du bénéficiaire<sup>(10)</sup>.
- Un **réseau d'enseignes partenaires accessible** : près de 530 enseignes nationales soit près de 17 500 points d'acceptation sur toute la France pour utiliser la carte cadeau.
- Une **solution sécurisée** : cartes livrées inactivées pour limiter les risques de vol ou de fraude. En cas de perte ou de vol, les cartes peuvent être bloquées.

N'oubliez pas que vos clients peuvent également utiliser le titre cadeau comme **récompense ou dotation**<sup>(11)</sup> **dans le cadre d'opérations marketing et commerciales** telles que :

- les concours et challenges commerciaux,
- la fidélisation,
- la conquête de nouveaux clients,
- les parrainages,
- le lancement des nouveaux produits,
- les campagnes promotionnelles.

## i La Ligne Intertitres

Une information vous manque ? Vous avez besoin d'aide sur l'offre titre cadeau, que ce soit d'ordre **technique, juridique, etc. ?**  
N'hésitez pas à contacter La Ligne Intertitres disponible du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00, au **0 820 200 006** Service 0,09 € / min + prix appel

(1) Il est rappelé qu'une distribution massive de titres cadeaux à l'ensemble du personnel en dehors de tout évènement visé par la circulaire ACOSS du 03/12/96 entraîne un risque de requalification en prime (en raison du lien apparent avec l'activité) et la perte du régime de faveur. (2) Pour CADO Chèque : montant à choisir parmi les 5 valeurs faciales prédéfinies (10, 15, 20, 30 et 50 €) et/ou une valeur libre comprise entre 10 € et 50 €. Pour CADO Carte Extra : la carte cadeau peut être chargée entre 20 et 250 €. (3) En application et dans les conditions prévues par la circulaire ACOSS n° 96-94 du 3 décembre 1996 et des conditions générales prévues par l'instruction ministérielle du 17 avril 1985. ATTENTION : pour bénéficier des exonérations sociales prévues par les lettres circulaires ACOSS, les titres cadeaux doivent être attribués par le comité d'entreprise ou par l'employeur, en l'absence de comité d'entreprise. (4) Pour les entreprises éligibles à l'impôt pour au moins une partie de leur activité. (5) Dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. (6) Hors contribution exceptionnelle et/ou sociale sur l'impôt sur les sociétés. (7) Dont 5,1 % de CSG déductible. (8) Pour les personnes relevant du régime général de la Sécurité sociale des salariés. Dont 5,1 % de CSG déductible. (9) Possibilité de livraison des cartes sans courrier d'accompagnement sur demande. (10) Sur devis. (11) Ces cas bénéficient d'un régime particulier, distinct de ceux exposés ci-avant.